



Agnès BUZYN
ministre des Solidarités et de la Santé

Marlène SCHIAPPA
Secrétaire d'Etat auprès du Premier
ministre, chargée de l'Égalité entre les
femmes et les hommes

Communiqué de Presse

Paris, Le 12 septembre 2018

Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, et Marlène SCHIAPPA, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, condamnent fermement les propos du Dr Bertrand de Rochambeau, président du Syndicat national des gynécologues-obstétriciens, diffusés mardi 11 dans l'émission Quotidien sur TMC et dans lesquels il dit considérer l'IVG comme un homicide.

Si les médecins ont effectivement le droit de refuser de pratiquer un IVG, ils ont, en revanche, l'obligation d'orienter la patiente vers un autre praticien ou une structure qui répondront à sa demande. Par ailleurs, depuis 1993, le délit d'entrave sanctionne les actions empêchant l'accès à l'information sur l'IVG et aux établissements qui la pratiquent, élargi notamment à Internet en 2017.

Les ministres rappellent que l'IVG est un droit trop souvent menacé pour lequel il convient de ne relâcher aucun effort. Le Gouvernement est entièrement mobilisé pour que, dès que la réalité de son accès se complique, des solutions concrètes soient trouvées.

Elles rappellent l'existence du site gouvernemental d'information ivg.gouv.fr et du numéro d'appel 08 00 08 11 11 (anonyme et gratuit) qu'il convient de contacter pour toutes questions.

« L'IVG doit être un droit réel, que chaque femme doit pouvoir exercer en toute liberté. Cela fait maintenant plus de 40 ans que ce droit leur est acquis. Rien ni personne ne doit l'entraver » précise Agnès BUZYN.

« Nous ne devons laisser passer aucune attaque, d'où qu'elle vienne, contre le droit des femmes à accéder librement à l'avortement » a déclaré Marlène SCHIAPPA.

Contact presse :

Cabinet d'Agnès BUZYN : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr – 01 40 56 60 60

Cabinet de Marlène SCHIAPPA : presse-see fh@pm.gouv.fr – 01 40 56 52 97